



Digne-les-Bains, le 1<sup>er</sup> août 2019

## 73<sup>ème</sup> Corso de la Lavande : les services de l'État mobilisés

Le 73<sup>ème</sup> Corso de la Lavande se déroulera du 2 au 6 août 2019, dans le cœur de Digne-les-Bains. Cet événement est la vitrine du territoire, des produits ainsi que du savoir-faire lavandier, identité forte du département.

Les services de l'État accompagnent cet événement, en lien avec le maire et la police municipale. 21 policiers, 25 sapeurs-pompiers, et 6 engins seront mobilisés par journée, en complément de la réponse opérationnelle quotidienne, afin d'assurer la sécurité de tous. Ce dispositif sera également appuyé par un détachement militaire déployé dans le cadre de l'opération Sentinelle.

**La sécurité est de la responsabilité de tous.** Le préfet appelle chacun à être vigilant sur les colis ou objets abandonnés et à ne pas hésiter à faire appel aux forces de l'ordre en cas de doute.

Il appelle également à la prudence sur les routes des Alpes-de-Haute-Provence où près de 15% des accidents corporels sont liés à l'alcool, et 30% d'entre eux à la vitesse excessive.

L'État dans les Alpes-de-Haute-Provence reste mobilisé pour faire de ce rendez-vous une grande fête populaire.

Par ailleurs, différentes mesures de restriction de la circulation seront appliquées dans la commune de Digne-les-Bains.

**La circulation des poids-lourds de plus de 3.5 tonnes sera interdite sur l'axe Val de Durance – Vallée de l'Ubaye, aux dates et heures suivantes :**

- vendredi 2 août de 21h00 à 23h30
- dimanche 4 août de 13h00 à 18h00
- lundi 5 août de 19h00 à 24h00
- mardi 6 août de 21h00 à 23h30

Contact presse Virgile SARLIN : 04 92 36 72 10

Courriel : [prefcommunication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:prefcommunication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence